

## **SÉMINAIRE POUR LES ÉTATS AFRICAINS SUR LA NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES :**

Rôle des accords de garanties et des protocoles additionnels

organisé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)  
en collaboration avec le Gouvernement sud-africain  
et avec l'appui du Centre des Nations Unies pour la paix  
et le désarmement en Afrique

24-27 juin 2002

### **ORDRE DU JOUR PRÉLIMINAIRE**

**THÈME I :** Les accords de garanties dans le contexte de la coopération nucléaire pacifique, de la sécurité et de la non-prolifération

Séance 1 : La non-prolifération nucléaire : point de vue de l'AIEA

Séance 2 : La sécurité mondiale et régionale, la non-prolifération et les garanties : point de vue africain

Séance 3 : Vérification dans le contexte d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique

Séance 4 : Contribution des garanties à la promotion de l'utilisation, dans des conditions de sûreté et de sécurité, des applications nucléaires au service du développement

**THÈME II :** Définition des garanties

Séance 5 : Accords de garanties généralisées et modèle de Protocole additionnel : contribution aux objectifs mondiaux de non-prolifération

Séance 6 : Accords de garanties généralisées et modèle de Protocole additionnel : aspects juridiques

Séance 7 : Mise en œuvre des accords de garanties ; point de vue de l'AIEA

Séance 8 : Mise en œuvre des accords de garanties ; expérience nationale

Séance 9 : Mise en œuvre du protocole additionnel ; expérience nationale

SYNTHÈSE Contribution future des garanties à la promotion de la sécurité et de la non-prolifération en Afrique

Séance 10 : Avenir du régime de non-prolifération nucléaire, notamment en Afrique

Séance 11 : Vers un monde exempt d'armes nucléaires

Des consultations bilatérales seront proposées à tous les États participants.